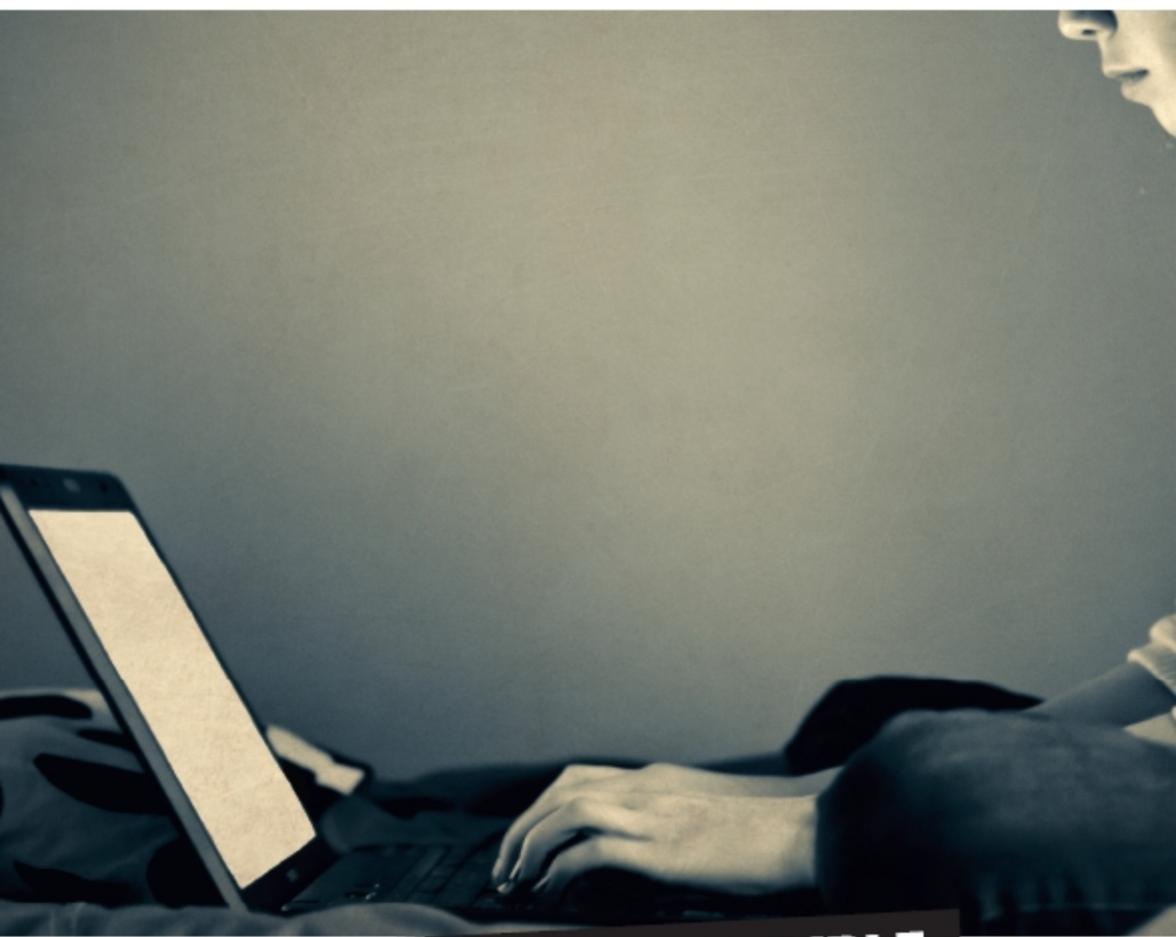


STOP-DJIHADISME.gouv.fr



SE MOBILISER ENSEMBLE

Pour agir contre la menace terroriste
et lutter contre l'enrôlement djihadiste

#STOPDJIHADISME



Lancement du site Internet

STOP-DJIHADISME.gouv.fr

Comme d'autres démocraties occidentales, la France, ses ressortissants et ses intérêts sont la cible d'un terrorisme international.

Malgré les progrès importants en matière de lutte anti-terroriste conduite au niveau national, ainsi qu'à l'échelle internationale, la menace se maintient à un niveau élevé.

Les événements tragiques du mois de janvier en attestent la réalité.

Pour continuer et renforcer son action de lutte contre la menace terroriste, le Gouvernement a créé un site Internet dédié :

www.STOP-DJIHADISME.gouv.fr.

www.STOP-DJIHADISME.gouv.fr vise à informer de manière pédagogique, par le biais d'infographies, vidéos et témoignages, l'ensemble des citoyens afin qu'ils puissent comprendre et agir contre la menace terroriste, décrypter la propagande djihadiste et se mobiliser pour lutter efficacement contre le terrorisme.

L'ensemble des actions de l'État dans toutes leurs dimensions - répressive, préventive, dissuasive et internationale - y est recensé. Des renseignements pour mieux identifier la propagande djihadiste ainsi que des outils pratiques pour détecter les signes avant-coureurs et prévenir la radicalisation sont

également mis à disposition pour protéger contre l'embrigadement djihadiste.

Ce site s'inscrit dans la continuité des mesures de lutte contre les filières djihadistes. Il renforce le dispositif national, mis en place dès avril 2014, d'assistance aux familles et aux proches (avec le **numéro vert 0 800 00 56 96** et un **formulaire de déclaration** sur Internet), suivi en novembre d'une nouvelle loi relative à la lutte contre le terrorisme et de nouvelles mesures annoncées en janvier 2015.

A l'occasion du lancement de ce site, des actions seront également renforcées sur le terrain notamment au plus près des cibles potentielles des recruteurs par le biais d'affiches et dépliants, relayés au niveau local dans les préfectures, les centres d'action sociale, les gendarmeries et commissariats.



Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

N°Vert 0 800 00 56 96

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SOMMAIRE

- 1 **www.STOP-DJIHADISME.gouv.fr : une plateforme d'information pour agir contre la menace terroriste**
- 2 **Un dispositif intégré, déployé sur l'ensemble du territoire national**



Il existe des comportements à adopter que l'on soit en situation de menace ou au quotidien.

- **Agir en situation de menace** : les bons réflexes

- **Prévenir l'ordre public** : repérer les signes de rupture, connaître le Numéro Vert, utiliser le formulaire Internet

1 STOP-DJIHADISME.gouv.fr

UNE PLATEFORME D'INFORMATION POUR AGIR CONTRE LA MENACE TERRORISTE

STOP-DJIHADISME.gouv.fr est un site dédié à la prévention et à la lutte anti-terroriste. **Ce site s'adresse au grand public, aux proches de jeunes** en voie de radicalisation (professeurs, associations) ainsi qu'aux **jeunes eux-mêmes**. Pédagogique, il permet aux citoyens de mieux cerner les enjeux et moyens de la lutte anti-terroriste et met à leur disposition des outils pratiques (Infographies, vidéos de témoignages, affichette).

Destiné à lutter contre la menace terroriste, à prévenir l'enrôlement djihadiste et la radicalisation violente, STOP-DJIHADISME.gouv.fr répond à plusieurs objectifs :

Comprendre

Identifier les acteurs, leurs objectifs et les cibles de la menace terroriste pour mieux y répondre.

Agir

Informier sur les moyens et les actions de l'État en matière de lutte contre le terrorisme.

Décrypter

Comprendre la propagande et les techniques de manipulation utilisées par les recruteurs djihadistes.

Se mobiliser

Sensibiliser tous les citoyens aux comportements à adopter en situation de menace et au quotidien.



COMPRENDRE

La menace terroriste

Afin d'alerter le plus grand nombre, le site STOP-DJIHADISME.gouv.fr fournit des informations précises permettant de **mieux comprendre la menace terroriste**.

Le terrorisme est un phénomène complexe et évolutif qui s'est répandu à travers le monde sous des formes variées. Malgré des progrès importants réalisés en matière de lutte anti-terroriste, la menace se maintient à un niveau élevé et vise de très nombreux pays. Le risque terroriste pèse tant sur le territoire national que sur les ressortissants et intérêts français à l'étranger. Parmi les différentes organisations terroristes, Daech et Al Qaïda font usage d'une propagande très élaborée.

Pour répondre à ces menaces, l'État mène une action transversale qui, tout en s'inscrivant dans le respect des libertés publiques, vise à agir en amont. Il s'agit de **détecter les individus susceptibles de basculer dans la radicalisation violente et de les empêcher de passer à l'acte**.

AGIR

L'action de l'État

STOP-DJIHADISME.gouv.fr détaille l'action de l'État en matière de lutte anti-terroriste. Cette action se décline à **plusieurs niveaux** :

- Une **action répressive** comprenant notamment un dispositif législatif renforcé, des services de police et des juridictions spécialisés ;
- Une **action dissuasive** se matérialisant par le plan Vigipirate ainsi que par les mesures visant à empêcher les déplacements ou à expulser les étrangers radicaux ;
- Une **action internationale** via une coopération étroite entre les partenaires (coopération des services, de la justice...) et les interventions des armées ;
- Une **action préventive** comprenant un plan de lutte contre les filières terroristes et la radicalisation violente, une plateforme téléphonique, un formulaire de signalement, la formation des intervenants en prévention, un plan contre la radicalisation en prison ainsi que des mesures engagées dans le champ éducatif.

DÉCRYPTER

La propagande djihadiste

Pour **combattre l'embrigadement et le basculement de jeunes dans la radicalisation violente**, STOP-DJIHADISME.gouv.fr décrypte le discours et les méthodes d'enrôlement des recruteurs djihadistes. Comme ses voisins européens, la France est aujourd'hui confrontée au départ de centaines de jeunes en Syrie et en Irak. Plus de 400 Français s'y trouvent actuellement.

Pour recruter les adolescents et jeunes adultes, garçons comme filles, les groupes terroristes s'appuient principalement sur une **propagande massive sur Internet**, essentiellement via les réseaux sociaux. Ils utilisent de véritables techniques de manipulation (telles que la théorie du complot) et poussent le jeune à se mettre en situation de rupture, à se méfier de tout et de tous.

SE MOBILISER

Tous ensemble

Le site STOP-DJIHADISME.gouv.fr recense les **comportements à adopter** que l'on soit en situation de menace ou au quotidien.

En situation de menace, la vigilance de l'ensemble des citoyens favorise l'efficacité de la mise en œuvre des mesures définies par l'État en :

- Restant vigilant en permanence ;
- Respectant les consignes de sécurité ;
- Signalant toute activité suspecte ;
- Facilitant les opérations de contrôle ainsi que les accès des unités de secours et d'intervention.

Au quotidien, chaque citoyen peut **prévenir l'embrigadement** d'un proche en :

- Repérant **les signes de ruptures** vestimentaires, alimentaires et comportementaux rappelés par le site ;
- Appelant **le numéro vert 0 800 00 56 96** d'assistance aux familles et aux proches ;
- Utilisant **le formulaire en ligne** afin d'être conseillé, de signaler une situation préoccupante ou d'obtenir des renseignements.

2 UN DISPOSITIF INTÉGRÉ DEPLOYÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

Des moyens et outils personnalisés pour prévenir et protéger contre l'embrigadement djihadiste :

● Le numéro vert 0 800 00 56 96

Le numéro vert, accessible du lundi au vendredi, de 9h à 17h, permet à ceux qui s'interrogent ou s'inquiètent d'un possible embrigadement de l'un de leurs proches d'avoir un entretien détaillé afin d'établir un diagnostic. Au terme de cet entretien, ils sont conseillés sur la marche à suivre et orientés vers les services compétents placés sous l'autorité des préfets, dans chaque département.

● Le formulaire de signalement

Accessible en ligne, ce formulaire est destiné à ceux qui souhaitent signaler une situation préoccupante ou obtenir des renseignements. Ils sont systématiquement recontactés.

● Le site www.STOP-DJIHADISME.gouv.fr, les affiches et dépliants font partie d'une série d'actions préventives, visant à contrecarrer les recruteurs djihadistes et à informer sur l'engagement de l'État en matière de lutte contre le terrorisme. Un kit de communication accompagne ce site : affiche et dépliant ont été réalisés dans un objectif de prévention et d'information. Ils sont téléchargeables sur le site www.STOP-DJIHADISME.gouv.fr et seront mis à disposition des préfetures, des centres d'action sociale, des gendarmeries et des commissariats.

● La vidéo

Une vidéo est en page d'accueil du site www.STOP-DJIHADISME.gouv.fr et a vocation à être largement diffusée et partagée sur les réseaux sociaux. S'adressant principalement

aux jeunes, cette vidéo permet de découvrir la réalité qui se cache derrière la propagande djihadiste. Réalisée à partir de sources authentiques, elle décrypte les fausses promesses faites aux jeunes par les recruteurs djihadistes. La violence des images place l'internaute face à la réalité de la situation sur place.

● La formation des intervenants en prévention

Le Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD), sous l'égide du ministère de l'Intérieur, en lien avec la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) et le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI), conduit un important programme de formation des différents intervenants en matière de prévention.

● Le dispositif de réinsertion

Outre les poursuites décidées par l'autorité judiciaire, un dispositif de réinsertion individualisée a été créé, en lien avec les collectivités territoriales. Il permet de répondre aux inquiétudes des familles par une action de sensibilisation, de soutien et d'accompagnement, tout en améliorant les chances de succès de la réinsertion par l'implication de la cellule familiale.

LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES
FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES

#STOPDJIHADISME

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

 N°Vert 0 800 00 56 96

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Un dispositif intégré à l'action de lutte anti-terroriste transversale du Gouvernement :

● Une action répressive

Le dispositif législatif existant a été renforcé afin de lutter plus efficacement contre le terrorisme. La **loi du 13 novembre 2014** complète et renforce cette législation anti-terroriste existante. Le nouveau texte de loi prévoit entre autres, sous le contrôle du juge, l'interdiction de quitter le territoire pour les ressortissants français voulant rejoindre des groupes terroristes. Pour s'adapter à l'évolution de la menace terroriste, la structure et le cadre juridique des services de police et des juridictions spécialisés ont aussi évolué. Un **projet de loi sur le renseignement** sera également présenté en Conseil des ministres puis au Parlement début mars 2015.

● Une action dissuasive

Afin d'empêcher les déplacements des individus impliqués dans des groupes terroristes, l'État a mis en place une stratégie de dissuasion consistant à :

- Expulser de France les ressortissants étrangers impliqués dans des activités terroristes ou tenant des discours radicaux ;
- Empêcher les Français de quitter le territoire pour rejoindre des groupes terroristes ;
- Permettre aux parents de s'opposer à la sortie du territoire de leur enfant mineur ;
- Systématiser la pratique des entretiens administratifs avec les personnes impliquées et détectées.

En outre, le **plan Vigipirate** reste un outil important du dispositif français de lutte contre le terrorisme. C'est un dispositif permanent de vigilance, de prévention et de protection qui s'applique en France et à l'étranger. Il s'adapte au niveau de la menace et associe tous les acteurs du pays : l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs et les citoyens.

● Une action internationale

La France participe à un important **dispositif de coopération opérationnelle et technique**, aussi bien dans le cadre bilatéral que multilatéral, et de dialogues diplomatiques suivis avec nos principaux partenaires internationaux.

Elle participe activement à la mise en place d'un système européen sur les échanges de données des passagers européens (dit "PNR" pour Passenger Name Record). En attendant, le dispositif PNR français sera mis en œuvre dès septembre 2015. L'action anti-terroriste de la France s'illustre aussi dans le monde à travers les différentes **opérations militaires** qu'elle mène afin d'agir le plus en amont possible face à la menace. La France lutte, ainsi, de manière globale contre le terrorisme en empêchant la constitution de zones d'instabilité propices aux activités terroristes.

● Une action préventive

Pour prévenir le départ de jeunes Français en Syrie ou en Irak, la France a mis en place dès avril 2014 un **plan global de lutte contre les filières terroristes et la radicalisation violente**.

Ce plan comprend 5 axes stratégiques complémentaires pour :

- Prévenir et empêcher les départs de majeurs et de mineurs ;
- Démanteler les filières de recrutement agissant en France ;
- Soutenir et orienter les familles ;
- Communiquer, sensibiliser, former ;
- Renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

L'État a également développé un **plan de lutte contre la radicalisation en prison** consistant à placer en quartier d'isolement ou disciplinaire les détenus radicalisés violents et à former les personnels pénitentiaires sur les phénomènes de radicalisation.

Enfin, le ministère de l'Éducation nationale a présenté onze mesures. Parmi celles-ci, le ministère publiera, à destination de ses personnels, un livret opérationnel de prévention et de lutte contre les phénomènes de radicalisation. Ce document, préparé en concertation interministérielle, est complémentaire de la démarche d'ensemble initiée par le ministère de l'Intérieur.

STOP-DJIHADISME.gouv.fr



Contact presse

Christian Gravel

Directeur du Service d'information du Gouvernement (SIG)

01 42 75 78 05

presse.sig@pm.gouv.fr

